



Programme d'études

Introduction à l'économie (44411)

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

Direction des programmes d'études et de l'évaluation (Septembre 2016)

Table des matières

INTRODUCTION	4
1. Orientations du système scolaire	5
1.1 Mission de l'éducation	5
1.2 Objectifs et normes en matière d'éducation	5
2. Composantes pédagogiques	6
2.1 Principes directeurs	6
2.2 Résultats d'apprentissage transdisciplinaires	6
2.3 Modèle pédagogique	13
3. Orientations de la discipline	18
3.1 Présentation de la discipline	18
3.2 Domaines conceptuels et résultats d'apprentissage généraux (RAG)	18
PLAN D'ÉTUDES	20
GLOSSAIRE	29
RESSOURCES	34
BIBLIOGRAPHIE PROPRE À LA DISCIPLINE	36
BIBLIOGRAPHIE COMMUNE	37

INTRODUCTION

Le programme d'études comprend deux parties : le cadre théorique et le plan d'études. Le cadre théorique (*sections 1 et 2*) constitue un ensemble de référence et est destiné aux professionnels de l'enseignement; il sert essentiellement à expliciter les intentions pédagogiques qui rejoignent les visées du système d'éducation. Quant au plan d'études, il précise les attentes reliées aux savoirs, savoir-faire et savoir-être que réalisera l'élève. La structure du programme d'études offre donc une vision globale et intégrée des intentions éducatives, tout en maintenant la spécificité, la « couleur », des différentes disciplines.

Note : Dans le but d'alléger le texte, lorsque le contexte de rédaction l'exige, le genre masculin est utilisé à titre épique

1. Orientations du système scolaire

1.1 Mission de l'éducation

« Guider les élèves vers l'acquisition des qualités requises pour apprendre à apprendre afin de se réaliser pleinement et de contribuer à une société changeante, productive et démocratique. »

Le système d'instruction publique est fondé sur un ensemble de valeurs dont l'opportunité, la qualité, la dualité linguistique, l'engagement des collectivités, l'obligation de rendre compte, l'équité et la responsabilité.

Dans ce contexte, la mission de l'éducation publique de langue française favorise le développement de personnes autonomes, créatrices, compétentes dans leur langue, fières de leur culture et désireuses de poursuivre leur éducation toute leur vie durant. Elle vise à former des personnes prêtes à jouer leur rôle de citoyennes et de citoyens libres et responsables, capables de coopérer avec d'autres dans la construction d'une société juste fondée sur le respect des droits humains et de l'environnement.

Tout en respectant les différences individuelles et culturelles, l'éducation publique favorise le développement harmonieux de la personne dans ses dimensions intellectuelle, physique, affective, sociale, culturelle, esthétique et morale. Elle lui assure une solide formation fondamentale. Elle a l'obligation d'assurer un traitement équitable aux élèves et de reconnaître que chacun d'eux peut apprendre et a le droit d'apprendre à son plein potentiel. Elle reconnaît les différences

individuelles et voit la diversité parmi les élèves en tant que source de richesse.

L'éducation publique vise à développer la culture de l'effort et de la rigueur. Cette culture s'instaure en suscitant le souci du travail bien fait, méthodique et rigoureux; en faisant appel à l'effort maximal; en encourageant la recherche de la vérité et de l'honnêteté intellectuelle; en développant les capacités d'analyse et l'esprit critique; en développant le sens des responsabilités intellectuelles et collectives, les sens moral et éthique et en incitant l'élève à prendre des engagements personnels.

Toutefois, l'école ne peut, à elle seule, atteindre tous les objectifs de la mission de l'éducation publique. Les familles et la communauté sont des partenaires à part entière dans l'éducation de leurs enfants et c'est seulement par la coopération que pourront être structurées toutes les occasions d'apprentissage dont ont besoin les enfants afin de se réaliser pleinement.

1.2 Objectifs et normes en matière d'éducation

L'apprentissage qui se fait dans les écoles est important, voire décisif, pour l'avenir des enfants d'une province et d'un pays. L'éducation publique doit avoir pour but le développement d'une culture de l'excellence et du rendement caractérisée par l'innovation et l'apprentissage continu.

Les objectifs de l'éducation publique sont d'aider chaque élève à :

1. développer la culture de l'effort et de la rigueur intellectuelle, ainsi que le sens des responsabilités;
2. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour comprendre et exprimer des idées à l'oral et à l'écrit dans la langue maternelle d'abord et ensuite, dans l'autre langue officielle;
3. développer les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires à la compréhension et à l'utilisation des concepts mathématiques, scientifiques et technologiques;
4. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour se maintenir en bonne santé physique et mentale et contribuer à la construction d'une société fondée sur la justice, la paix et le respect des droits humains;
5. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être reliés aux divers modes d'expression artistique et culturelle, tout en considérant sa culture en tant que facteur important de son apprentissage; et
6. reconnaître l'importance de poursuivre son apprentissage tout au long de sa vie afin de pouvoir mieux s'adapter au changement.

L'ensemble de ces objectifs constitue le principal cadre de référence de la programmation scolaire. Ils favorisent l'instauration du climat et des moyens d'apprentissage qui permettent l'acquisition des compétences dont auront besoin les jeunes pour se tailler une place dans la société d'aujourd'hui et de demain.

2. Composantes pédagogiques

2.1 Principes directeurs

1. Les approches à privilégier dans toutes les matières au programme sont celles qui donnent un **sens** aux apprentissages de par la pertinence des contenus proposés.
2. Les approches retenues doivent permettre l'**interaction** et la **collaboration** entre les élèves, expérience décisive dans la construction des savoirs. Dans ce contexte l'élève travaille dans une atmosphère de socialisation où les talents de chacun sont reconnus.
3. Les approches préconisées doivent reconnaître dans l'élève un acteur **responsable** dans la réalisation de ses apprentissages.
4. Les approches préconisées en classe doivent favoriser l'utilisation des médias parlés et écrits afin d'assurer que des liens se tissent entre la matière apprise et l'actualité d'un monde en changement perpétuel. Tout enseignement doit tenir compte de la présence et de l'utilisation des **technologies** modernes afin de préparer l'élève au monde d'aujourd'hui et, encore davantage, à celui de demain.
5. L'apprentissage doit se faire en **profondeur**, en se basant sur la réflexion, plutôt que sur une étude superficielle des connaissances fondée sur la mémorisation. L'enseignement touche donc les savoirs, les savoir-faire, les savoir-être et les stratégies d'apprentissage.
6. L'enseignement doit favoriser l'**interdisciplinarité** et la **transdisciplinarité** en vue de maintenir l'habitude chez l'élève de procéder aux transferts des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.
7. L'enseignement doit respecter les **rythmes** et les **styles** d'apprentissage des élèves par le biais de différentes approches.
8. L'apprentissage doit doter l'élève de **confiance** en ses habiletés afin qu'il s'investisse pleinement dans une démarche personnelle qui lui permettra d'atteindre un haut niveau de compétence.
9. L'élève doit développer le goût de l'**effort intellectuel** avec ce que cela exige d'imagination et de créativité d'une part, d'esprit critique et de rigueur d'autre part, ces exigences étant adaptées en fonction de son avancement. À tous les niveaux et dans toutes les matières, l'élève doit apprendre à appliquer une méthodologie rigoureuse et appropriée pour la conception et la réalisation de son travail.
10. L'enseignement doit tenir compte en tout temps du haut niveau de **littératie** requis dans le monde d'aujourd'hui et s'assurer que l'élève développe les stratégies de lecture nécessaires à la compréhension ainsi que le vocabulaire propre à chacune des disciplines.
11. L'enseignement doit transmettre la **valeur des études postsecondaires** qui contribuent véritablement à préparer l'élève aux défis et perspectives de la société d'aujourd'hui et de demain.
12. Tous les cours doivent être pour l'élève l'occasion de développer son sens de l'**éthique** personnelle et des valeurs qui guident les prises de décision et l'engagement dans l'action, partant du fait que la justice, la liberté et la solidarité sont la base de toute société démocratique.
13. L'**évaluation**, pour être cohérente, se doit d'être en continuité avec les apprentissages. Elle est parfois sommative, mais est plus souvent formative. Lorsqu'elle est formative, elle doit porter aussi bien sur les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être, alors que l'évaluation sommative se concentre uniquement sur les savoirs et les savoir-faire.

2.2 Résultats d'apprentissage transdisciplinaires

Un **résultat d'apprentissage transdisciplinaire** est une description sommaire de ce que l'élève doit savoir et être en mesure de faire dans toutes les disciplines. Les énoncés présentés dans les tableaux suivants décrivent les apprentissages attendus de la part de tous les élèves à la fin de chaque cycle.

La communication

Communiquer clairement dans une langue juste et appropriée selon le contexte.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
<ul style="list-style-type: none">démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité;exprimer spontanément ses besoins immédiats, ses idées et ses sentiments de façon adéquate et acceptable à son niveau de maturité;utiliser le langage approprié à chacune des matières scolaires;prendre conscience de l'utilité des textes écrits, des chiffres, des symboles, des graphiques et des tableaux pour transmettre de l'information et commencer à discerner le sens de certains gestes, pictogrammes, symboles.	<ul style="list-style-type: none">démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité;exprimer avec une certaine aisance ses besoins sur les plans scolaire, social et psychologique en tenant compte de son interlocuteur;poser des questions et faire des exposés en utilisant le langage spécifique de chacune des matières;comprendre les idées transmises par les gestes, les symboles, les textes écrits, les médias et les arts visuels et les utiliser dans sa vie courante.	<ul style="list-style-type: none">démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité;exprimer ses pensées avec plus de nuances, défendre ses opinions et justifier ses points de vue avec clarté;utiliser le langage approprié à chacune des disciplines pour poser des questions et rendre compte de sa compréhension;interpréter et évaluer les faits et les informations présentés sous forme de textes écrits, de chiffres, de symboles, de graphiques et de tableaux, et y réagir de façon appropriée.	<ul style="list-style-type: none">démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité;défendre ses opinions, justifier ses points de vue et articuler sa pensée avec clarté et précision, qu'il traite de choses abstraites ou de choses concrètes;démontrer sa compréhension de diverses matières à l'oral et à l'écrit par des exposés oraux, des comptes rendus, des rapports de laboratoire, des descriptions de terrain, etc. en utilisant les formulations appropriées et le langage spécifique aux différentes matières;transcoder des textes écrits en textes schématisés tels que des organisateurs graphiques, des lignes du temps, des tableaux, etc. et vice versa, c'est-à-dire de verbaliser l'information contenue dans des textes schématisés.

Programme d'études : Introduction à l'économie (2016)

Les technologies de l'information et de la communication

Utiliser judicieusement les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans des situations variées.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
<ul style="list-style-type: none">• utiliser l'ordinateur de façon responsable en respectant les consignes de base;• utiliser les principales composantes de l'ordinateur et les fonctions de base du système d'exploitation;• commencer à naviguer, à communiquer et à rechercher de l'information à l'aide de support électronique;• s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin et de traitement de texte.	<ul style="list-style-type: none">• utiliser le matériel informatique de façon responsable en respectant les consignes de base;• utiliser l'ordinateur et son système d'exploitation de façon appropriée, et se familiariser avec certains périphériques et la position de base associée à la saisie de clavier;• naviguer, communiquer et rechercher de l'information à l'aide de support électronique;• s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin, de traitement de texte et se familiariser avec un logiciel de traitement d'image;• commencer à présenter l'information à l'aide de support électronique.	<ul style="list-style-type: none">• utiliser le matériel informatique et l'information de façon responsable et démontrer un esprit critique envers les TIC;• utiliser l'ordinateur, son système d'exploitation et différents périphériques de façon autonome et utiliser une position de base appropriée pour la saisie de clavier;• naviguer, communiquer et rechercher des informations pertinentes, de façon autonome, à l'aide de support électronique;• s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin et de traitement de texte de façon autonome et se familiariser avec certains logiciels de traitement d'image, de sons ou de vidéos;• utiliser un logiciel de présentation électronique de l'information et se familiariser avec un logiciel d'édition de pages Web.	<ul style="list-style-type: none">• utiliser le matériel informatique et l'information de façon responsable et démontrer une confiance et un esprit critique envers les TIC;• utiliser l'ordinateur, son système d'exploitation et différents périphériques de façon autonome et efficace et démontrer une certaine efficacité au niveau de la saisie de clavier;• naviguer, communiquer et rechercher des informations pertinentes, de façon autonome et efficace, à l'aide de support électronique;• s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin et de traitement de texte de façon autonome et efficace et utiliser différents logiciels afin de traiter l'image, le son ou le vidéo;• utiliser un logiciel de présentation électronique de l'information et d'édition de page Web de façon autonome et se familiariser avec un logiciel d'analyse ou de gestion de données.

Pensée critique

Manifester des capacités d'analyse critique et de pensée créative dans la résolution de problèmes et la prise de décision individuelles et collectives.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
<ul style="list-style-type: none">prendre conscience des stratégies qui lui permettent de résoudre des problèmes en identifiant les éléments déterminants du problème et en tentant de déterminer des solutions possibles;reconnaître les différences entre ce qu'il pense et ce que les autres pensent;faire part de ses difficultés et de ses réussites.	<ul style="list-style-type: none">déterminer, par le questionnement, les éléments pertinents d'un problème et de discerner l'information utile à sa résolution;comparer ses opinions avec celles des autres et utiliser des arguments pour défendre son point de vue;faire part de ses difficultés et de ses réussites.	<ul style="list-style-type: none">résoudre des problèmes en déterminant les éléments pertinents par le questionnement, en discernant l'information utile à sa résolution, en analysant les renseignements recueillis et en identifiant une solution possible;discerner entre ce qu'est une opinion et un fait. Fonder ses arguments à partir de renseignements recueillis provenant de multiples sources;faire part de ses difficultés et de ses réussites en se donnant des stratégies pour pallier ses faiblesses.	<ul style="list-style-type: none">résoudre des problèmes en déterminant les éléments pertinents par le questionnement, en discernant l'information utile à sa résolution, en analysant les renseignements recueillis, en proposant diverses solutions possibles, en évaluant chacune d'elles et en choisissant la plus pertinente;discerner entre ce qu'est une opinion, un fait, une inférence, des biais, des stéréotypes et des forces persuasives. Fonder ses arguments à partir de renseignements recueillis provenant de multiples sources;faire part de ses difficultés et de ses réussites en se donnant des stratégies pour pallier ses faiblesses.

Développement personnel et social

Construire son identité, s'approprier des habitudes de vie saines et actives et s'ouvrir à la diversité, en tenant compte des valeurs, des droits et des responsabilités individuelles et collectives.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
<ul style="list-style-type: none">• identifier quelques-unes de ses forces et quelques-uns de ses défis et reconnaître qu'il fait partie d'un groupe avec des différences individuelles (ethniques, culturelles, physiques, etc.);• reconnaître l'importance de développer des habitudes de vie saines et actives;• faire preuve de respect, de politesse et de collaboration dans sa classe et dans son environnement immédiat.	<ul style="list-style-type: none">• décrire un portrait général de lui-même en faisant part de ses forces et de ses défis et s'engager dans un groupe en acceptant les différences individuelles qui caractérisent celui-ci;• expliquer les bienfaits associés au développement d'habitudes de vie saines et actives;• démontrer des habiletés favorisant le respect, la politesse et la collaboration au sein de divers groupes.	<ul style="list-style-type: none">• évaluer sa progression, faire des choix en fonction de ses forces et de ses défis et commencer à se fixer des objectifs personnels, sociaux, scolaires et professionnels;• développer des habitudes de vie saines et actives;• élaborer des stratégies lui permettant de s'acquitter de ses responsabilités au sein de divers groupes.	<ul style="list-style-type: none">• démontrer comment ses forces et ses défis influencent la poursuite de ses objectifs personnels, sociaux et professionnels, et faire les ajustements ou améliorations nécessaires pour les atteindre;• valoriser et pratiquer de façon autonome des habitudes de vie saines et actives;• évaluer et analyser ses rôles et ses responsabilités au sein de divers groupes et réajuster ses stratégies visant à améliorer son efficacité et sa participation à l'intérieur de ceux-ci.

Culture et patrimoine

Savoir apprécier la richesse de son patrimoine culturel, affirmer avec fierté son appartenance à la communauté francophone et contribuer à son essor.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
<ul style="list-style-type: none">prendre conscience de son appartenance à la communauté francophone au sein d'une société culturelle diversifiée;découvrir les produits culturels francophones de son entourage;contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant en français dans la classe et dans son environnement immédiat.	<ul style="list-style-type: none">prendre conscience de son appartenance à la francophonie des provinces atlantiques au sein d'une société culturelle diversifiée;valoriser et apprécier les produits culturels francophones des provinces atlantiques;contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant en français dans sa classe et dans son environnement immédiat;prendre conscience de ses droits en tant que francophone et de sa responsabilité pour la survie de la francophonie dans son école et dans sa communauté.	<ul style="list-style-type: none">approfondir sa connaissance de la culture francophone et affirmer sa fierté d'appartenir à la francophonie nationale;apprécier et comparer les produits culturels francophones du Canada avec ceux de d'autres cultures;contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant dans un français correct en salle de classe et dans son environnement immédiat;prendre conscience de ses droits et responsabilités en tant que francophone, participer à des activités parascolaires ou autres en français et choisir des produits culturels et médiatiques dans sa langue.	<ul style="list-style-type: none">prendre conscience de la valeur de son appartenance à la grande francophonie mondiale et profiter de ses bénéfices;apprécier et valoriser les produits culturels de la francophonie mondiale;contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant à l'orale et à l'écrit dans un français correct avec divers interlocuteurs;faire valoir ses droits et jouer un rôle actif au sein de sa communauté.

Méthodes de travail

Associer objectifs et moyens, analyser la façon de recourir aux ressources disponibles et évaluer l'efficacité de sa démarche.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
<ul style="list-style-type: none">• utiliser des stratégies afin de : comprendre la tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources dans l'exécution de sa tâche, faire part de ses réussites et de ses défis;• s'engager dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.	<ul style="list-style-type: none">• utiliser des stratégies afin de : organiser une tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis;• démontrer de l'initiative et de la persévérance dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.	<ul style="list-style-type: none">• faire preuve d'une certaine autonomie en développant et en utilisant des stratégies afin de : planifier et organiser une tâche à accomplir, choisir et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, analyser, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis;• démontrer de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.	<ul style="list-style-type: none">• développer et utiliser, de façon autonome et efficace, des stratégies afin de : anticiper, planifier et gérer une tâche à accomplir, analyser, évaluer et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, analyser, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis;• démontrer de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche de façon autonome et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.

2.3 Modèle pédagogique

2.3.1 L'enseignement

Tout professionnel à l'intérieur d'un projet éducatif, qui vise un véritable renouvellement, doit être à la fine pointe de l'information sur les théories récentes du processus d'apprentissage. Il doit aussi être conscient du rôle que joue la motivation de l'élève dans la qualité de ses apprentissages ainsi que le rôle que joue le personnel enseignant dans la motivation de l'élève. Dans le cadre de la motivation de l'élève, il faut intervenir non seulement au niveau de l'importance de l'effort, mais aussi du développement et de la maîtrise de diverses stratégies cognitives. Il importe que le personnel enseignant propose aux élèves des activités pertinentes dont les buts sont clairs. L'élève doit aussi être conscient du degré de contrôle qu'il possède sur le déroulement et les conséquences d'une activité qu'on lui propose de faire.

Il est nécessaire qu'une culture de collaboration s'installe entre tous les intervenants de l'école afin de favoriser la réussite de tous les élèves. Cette collaboration permet de créer un environnement qui favorise des apprentissages de qualité. C'est dans cet environnement que chacun contribue à l'atteinte du plan d'amélioration de l'école. L'élève est au centre de ses apprentissages. C'est pourquoi l'environnement doit être riche, stimulant, ouvert sur le monde et propice à la communication. On y trouve une communauté d'apprenants où tous les intervenants s'engagent, chacun selon ses responsabilités, dans une dynamique d'amélioration des apprentissages. Le modèle pédagogique retenu doit viser le développement optimal de tous les élèves.

En effet, le renouvellement se concrétise principalement dans le choix d'approches pédagogiques cohérentes avec les connaissances du processus d'apprentissage. L'enseignant construit son modèle pédagogique en s'inspirant de différentes théories telles celles humaniste, béhavioriste, cognitiviste et constructiviste.

Diverses approches pédagogiques peuvent être appliquées pour favoriser des apprentissages de qualité. Ces approches définissent les interactions entre les élèves, les activités d'apprentissage et l'enseignant. Ce dernier, dans sa démarche de croissance pédagogique, opte pour les stratégies d'enseignement qui permettent aux élèves de faire des apprentissages de qualité. Il utilise également des stratégies d'évaluation de qualité qui l'informent et qui informent les élèves du progrès dans leurs apprentissages.

Outre le but ultime d'assurer des apprentissages de qualité, deux critères doivent guider le choix d'approches pédagogiques : la cohérence pédagogique et la pédagogie différenciée.

1. La cohérence pédagogique

Les approches choisies traduisent une certaine philosophie de l'éducation dont les intervenants scolaires se doivent d'être conscients.

Toute approche pédagogique doit respecter les principes directeurs présentés au début de ce document.

2. La pédagogie différenciée

La pédagogie différenciée s'appuie sur la notion que tous les élèves peuvent apprendre. Sachant que chaque élève apprend à sa manière et que chacun présente tout à la fois des compétences et des difficultés spécifiques, l'enseignant qui pratique une pédagogie différenciée cherche à évaluer les produits ainsi que les processus d'apprentissage des élèves. Cette démarche permet de connaître les forces et les difficultés individuelles et d'intervenir en fonction des caractéristiques de chacun.

La pédagogie différenciée n'est pas un enseignement individualisé, mais un enseignement personnalisé qui permet de répondre davantage aux besoins d'apprentissage de chaque élève et de l'aider à s'épanouir par des moyens variés. L'utilisation de plusieurs approches pédagogiques permet ainsi de respecter le style et le rythme d'apprentissage de chacun et de créer des conditions d'apprentissage riches et stimulantes.

Par ailleurs, même lorsque la pédagogie différenciée est utilisée, il sera parfois nécessaire d'enrichir ou de modifier les attentes des programmes d'études à l'intention d'un petit nombre d'élèves qui présentent des forces et des défis cognitifs particuliers.

Peu importe les approches pédagogiques appliquées, celles-ci doivent respecter les trois temps d'enseignement, c'est-à-dire la préparation, la réalisation et l'intégration.

2.3.2 L'évaluation des apprentissages

Tout modèle pédagogique est incomplet sans l'apport de l'évaluation des apprentissages. Processus inhérent à la tâche professionnelle de l'enseignement, l'évaluation des apprentissages est une fonction éducative qui constitue, avec l'apprentissage et l'enseignement, un trio indissociable. Cette relation se veut dynamique au sein de la démarche pédagogique de l'enseignant. L'évaluation s'inscrit dans une culture de responsabilité partagée qui accorde un rôle central au jugement professionnel de l'enseignant et fait place aux divers acteurs concernés.

La conception des divers éléments du trio et de leur application en salle de classe doit tenir compte des récentes recherches, entre autres, sur le processus d'apprentissage. Ce processus est complexe, de nature à la fois cognitive, sociale et affective. L'évaluation dans ce contexte doit devenir *une intervention régulatrice* qui permet de comprendre et d'infléchir les processus d'enseignement et d'apprentissage. Elle a également pour but d'amener une action indirecte sur les processus d'autorégulation de l'élève quant à ses apprentissages.

L'école privilégie l'évaluation formative qui a pour but de soutenir la qualité des apprentissages et de l'enseignement, et par le fait même de les optimiser. Elle reconnaît aussi le rôle important et essentiel de l'évaluation sommative. Peu importe le mode d'évaluation utilisé, il n'y a pas qu'une seule bonne façon

d'évaluer les élèves. Il est cependant essentiel de représenter le plus fidèlement possible la diversité des apprentissages de l'élève au cours d'un module, d'un semestre, d'une année. À ce titre, plusieurs enseignements de type et de nature différents doivent être recueillis.

L'évaluation des apprentissages ainsi que les moyens utilisés pour y arriver doivent refléter les valeurs, les principes et les lignes directrices tels que définis dans la *Politique provinciale d'évaluation des apprentissages*.

3. L'évaluation formative : régulation de l'apprentissage et de l'enseignement

L'évaluation formative est la plus apte à améliorer la qualité des apprentissages des élèves. Elle a comme fonction exclusive la régulation des apprentissages pendant un cours ou une séquence d'apprentissage. Elle vise des apprentissages précis et relève d'une ou de plusieurs interventions pédagogiques. Elle permet à la fois à l'élève et à l'enseignant de prendre conscience de l'apprentissage effectué et de ce qu'il reste à accomplir. Elle se fait pendant la démarche d'enseignement et le processus d'apprentissage et se distingue par sa contribution à la régulation de l'apprentissage et de l'enseignement.

En ce qui concerne l'élève,

- L'évaluation formative a comme avantage de lui fournir une rétroaction détaillée sur ses forces et ses défis en lien avec les résultats attendus. Cette rétroaction sert à réguler

les apprentissages. Elle doit être parlante et aidante dans le sens qu'elle identifie pour l'élève *ce qui lui reste à apprendre* et lui suggère des *moyens de l'apprendre*.

- L'évaluation formative doit aussi lui permettre de développer des habiletés d'auto-évaluation et de métacognition. Pour y arriver, il doit avoir une conception claire de ce qu'il doit savoir et être capable de faire, de ce qu'il sait et peut déjà faire, et des moyens pour arriver à combler l'écart entre la situation actuelle et la situation visée.

En ce qui concerne l'enseignant,

- L'évaluation formative le renseigne sur les activités et les tâches qui sont les plus utiles à l'apprentissage, sur les approches pédagogiques les plus appropriées et sur les contextes favorables à l'atteinte des résultats d'apprentissage.
- L'évaluation formative l'aide à déceler les conceptions erronées des élèves et à choisir des moyens d'intervention pour les corriger.

Un enseignement cohérent suite à une rétroaction de qualité appuie l'élève dans son travail et lui offre de nouvelles occasions de réduire l'écart entre la situation actuelle et la situation désirée. Que l'évaluation formative soit formelle ou informelle, elle porte toujours sur deux objets : l'élève dans sa progression et la pédagogie envisagée dans un contexte d'enseignement et d'apprentissage.

Programme d'études : Introduction à l'économie (2016)

C'est une dynamique qui doit permettre à l'élève de mieux cibler ses efforts et à l'enseignant de mieux connaître le rythme d'apprentissage de l'élève.

4. L'évaluation sommative : sanction des acquis

Le rôle de l'évaluation sommative est de sanctionner ou certifier le degré de maîtrise des résultats d'apprentissage des

programmes d'études. Elle a comme fonction l'attestation ou la reconnaissance sociale des apprentissages. L'évaluation sommative survient au terme d'une période d'enseignement consacrée à une partie de programme ou au programme entier. Elle doit être au reflet des apprentissages visés par le programme

d'études. L'évaluation sommative place chaque élève dans les conditions qui lui permettront de fournir une performance se situant le plus près possible de son véritable niveau de compétence. (voir Tableau 1)

Tableau 1 – Des composantes de l'évaluation

Démarche évaluative	Évaluation formative	Évaluation sommative
INTENTION (Pourquoi?)	<ul style="list-style-type: none"> découvrir les forces et les défis de l'élève dans le but de l'aider dans son cheminement vérifier le degré d'atteinte des résultats d'apprentissage informer l'élève de sa progression objectivation cognitive objectivation métacognitive réguler l'enseignement et l'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> informer l'élève, l'enseignant, les parents, les administrateurs et les autres intervenants du degré d'atteinte des résultats d'apprentissage, d'une partie terminale ou de l'ensemble du programme d'études informer l'enseignant et les administrateurs de la qualité du programme d'études
OBJET D'ÉVALUATION (Quoi?)	<ul style="list-style-type: none"> les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être visés par les résultats d'apprentissage du programme des stratégies des démarches des conditions d'apprentissage et d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> vérifier le degré d'atteinte des résultats d'apprentissage d'une partie terminale, d'un programme d'études ou de l'ensemble du programme
MOMENT D'ÉVALUATION (Quand?)	<ul style="list-style-type: none"> avant l'enseignement comme diagnostic pendant l'apprentissage après l'étape 	<ul style="list-style-type: none"> à la fin d'une étape à la fin de l'année scolaire

Programme d'études : Introduction à l'économie (2016)

<p>MESURE (Comment?)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ grilles d'observation ou d'analyse ▪ questionnaires oraux et écrits ▪ échelles d'évaluation descriptive ▪ échelles d'attitude ▪ entrevues individuelles ▪ fiches d'auto-évaluation ▪ tâches pratiques ▪ dossier d'apprentissage (portfolio) ▪ journal de bord ▪ rapports de visites éducatives, de conférences ▪ travaux de recherches ▪ résumés et critiques de l'actualité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ tests et examens ▪ dossier d'apprentissage (portfolio) ▪ tâches pratiques ▪ enregistrements audio/vidéo ▪ questionnaires oraux et écrits ▪ projets de lecture et d'écriture ▪ travaux de recherches
<p>MESURE (Qui?)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ enseignant ▪ élève ▪ élève et enseignant ▪ élève et pairs ▪ ministère ▪ parents 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ enseignant ▪ ministère
<p>JUGEMENT</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ évaluer la compétence de l'élève tout au long de son apprentissage ▪ évaluer les conditions d'enseignement et d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ évaluer la compétence de l'élève à la fin d'une étape ou à la fin d'une année scolaire ▪ évaluer le programme d'études
<p>DÉCISION ACTION</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ proposer un nouveau plan de travail à l'élève ▪ prescrire à l'élève des activités correctives, de consolidation ou d'enrichissement ▪ rencontrer les parents afin de leur proposer des moyens d'intervention ▪ poursuivre ou modifier l'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ confirmer ou sanctionner les acquis ▪ orienter l'élève ▪ classer les élèves ▪ promouvoir et décerner un diplôme ▪ rectifier le programme d'études au besoin

Tableau 2 – La relation entre la démarche d'enseignement et le processus d'apprentissage

	Préparation	Réalisation	Intégration
Démarche d'enseignement (Rôle de l'enseignant)	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les résultats d'apprentissage • Formuler une intention d'activité complexe pour éveiller le questionnement tenant compte des antécédents des élèves • Sélectionner des stratégies d'enseignement et des activités d'apprentissage permettant le transfert de connaissances • Choisir du matériel, des outils et d'autres ressources • Anticiper des problèmes et formuler des alternatives 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire la mise en situation et actualiser l'intention • Utiliser des stratégies d'enseignement, démarches, matériels, outils et autres ressources • Faire découvrir à l'élève diverses stratégies d'apprentissage • Faire l'évaluation formative en cours d'apprentissage • Assurer le transfert de connaissances chez l'élève 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser la démarche et les stratégies utilisées • Faire l'objectivation du vécu de la situation par rapport aux savoir-être (attitudes), aux savoir-faire (habiletés) et aux savoirs (connaissances) • Prendre conscience des progrès accomplis et de ce qu'il reste à accomplir • Formuler de nouveaux défis
Processus d'apprentissage (Rôle de l'élève)	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience des résultats d'apprentissage et des activités proposées • Prendre conscience de ses connaissances antérieures • Objectiver le déséquilibre cognitif (questionnement), anticiper des solutions et établir ses buts personnels • Élaborer un plan et sélectionner des stratégies d'apprentissage • Choisir du matériel, des outils et d'autres ressources 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner et utiliser des stratégies pour réaliser les activités d'apprentissage • Proposer et appliquer des solutions aux problèmes rencontrés • Faire la cueillette et le traitement des données • Analyser des données • Communiquer l'analyse des résultats 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire l'objectivation de ce qui a été appris • Décontextualiser et recontextualiser ses savoirs • Faire le transfert des connaissances • Évaluer la démarche et les stratégies utilisées • Faire l'objectivation et l'évaluation du vécu de la situation par rapport aux savoir-être (attitudes), aux savoir-faire (habiletés) et aux savoirs (connaissances) • Prendre conscience des progrès accomplis et de ce qu'il reste à accomplir • Formuler de nouveaux défis et identifier de nouvelles questions

↕ Note : Il y a interdépendance entre les différents éléments de la démarche d'enseignement et du processus d'apprentissage; leur déroulement n'est pas linéaire.

3. Orientations de la discipline

3.1 Présentation de la discipline

L'économie est une science sociale. Elle étudie l'utilisation que font les diverses composantes de la société des ressources disponibles. Que ce soit les individus, les entreprises ou les gouvernements, leurs actions visent à atteindre un certain objectif. L'individu cherchera à obtenir le plus haut niveau d'utilité que l'on appelle parfois bien-être, bonheur ou satisfaction. L'entreprise, pour sa part, cherchera normalement à faire les profits les plus élevés possible, quoique la maximisation des ventes, des parts de marché ou de la croissance soient d'autres exemples d'objectifs visés. Pour les gouvernements, plusieurs hypothèses peuvent être avancées au niveau de leurs objectifs, comme la maximisation de l'utilité de l'ensemble de la population ou encore maximiser la probabilité d'être réélu aux prochaines élections. L'économiste fait donc l'hypothèse que ces divers agents économiques chercheront à prendre les décisions qui leur permettront d'atteindre leurs objectifs.

Les ressources pour atteindre ces objectifs sont toutefois limitées. On peut penser aux ressources naturelles qui sont disponibles en quantités limitées. Il en va de même pour la main-d'œuvre (nombre limité d'individus et d'heures disponibles pour travailler) ou des ressources financières.

L'économie a donc comme objectif de voir comment on peut gérer ces ressources limitées

afin de générer un maximum de bénéfices. Il ne s'agit toutefois pas de produire le plus possible. Si tel était le cas, les individus travailleraient 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Les individus valorisent des facteurs autres que des produits de consommation. On peut penser aux loisirs, par exemple. L'économiste s'intéresse donc à l'ensemble des besoins et des interactions des individus, non seulement de la présente génération, mais également des générations futures.

L'analyse économique est généralement divisée en deux grands champs : la microéconomie et la macroéconomie. La microéconomie s'intéresse aux actions individuelles des agents économiques alors que la macroéconomie s'intéresse aux actions plus globales. Par exemple, la microéconomie étudiera les facteurs qui font qu'un individu aura plus ou moins de chance de trouver un emploi alors que la macroéconomie étudiera le marché du travail dans son ensemble. L'économiste combine donc très souvent les outils microéconomiques et macroéconomiques dans ses analyses.

Les questions auxquelles s'intéressent les économistes sont multiples. Les champs de spécialisation comprennent le développement, le marché du travail, l'économie financière, l'environnement, la culture, les ressources naturelles, le transport, le tourisme, etc.

3.2 Domaines conceptuels et résultats d'apprentissage généraux (RAG)

L'objectif premier du cours est d'outiller les élèves afin de leur permettre de prendre des décisions éclairées et d'être des individus pouvant contribuer au développement de notre société. Les questions économiques se retrouvent très souvent au centre de nos débats de sociétés. On peut penser à l'environnement, à la pauvreté ou encore au vieillissement. Avoir des citoyens possédant un haut niveau de littératie économique ne fera que bonifier le bon fonctionnement de notre société.

Les questions économiques sont importantes pour la communauté acadienne comme pour toutes les sociétés. Les liens économiques entre nos sociétés sont de plus en plus importants et les incidences d'actions souvent prises très loin de chez nous sont souvent importantes pour nous. L'élève sera en mesure de mieux comprendre ces actions, leurs incidences et les facteurs qui les influencent. En bout de ligne, les élèves verront leur niveau de littératie économique s'accroître, ce qui leur permettra d'être des acteurs mieux informés dans les débats très importants pour nos sociétés, et d'être prudents face à des solutions simplistes proposées pour régler des questions fort complexes.

Enfin, les trois RAG, bien que présentés séparément, sont imbriqués les uns dans les autres, ils doivent être **traités en parallèle et non de façon linéaire** ou isolée.

Savoir

Dans le cours d'introduction à l'économie, l'élève acquiert des connaissances se rapportant à la discipline. Ainsi l'élève doit pouvoir :

RAG 1 Expliquer la nature de l'économie et de ses composantes.

L'économie étudie l'utilisation que font les diverses composantes de la société des ressources disponibles. Cette science sociale est divisée en deux grandes catégories, la microéconomie qui s'intéresse plus particulièrement aux décisions individuelles des divers acteurs économiques (consommateurs, entreprises et gouvernement) et la macroéconomie qui s'intéresse à l'impact global des actions individuelles.

Savoir-faire

L'apprentissage de l'économie nécessite le développement d'habiletés propres à la discipline. Ces habiletés intellectuelles permettent aux élèves de mieux comprendre les divers enjeux en utilisant les connaissances et les concepts de base de la discipline. À cet effet, l'élève doit pouvoir :

RAG 2 Analyser la prise de décisions économiques et ses facteurs d'influence.

La prise de décisions économiques est au cœur de la discipline. Mieux comprendre les facteurs influençant ces décisions et les interactions entre ces décisions permettent à l'élève de mieux comprendre les incidences de celles-ci sur de multiples facettes de leur vie et des moyens à leur disposition pour influencer ces résultats.

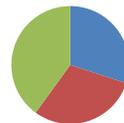
Savoir-être

L'élève sera encouragé à développer un esprit critique en utilisant une analyse basée sur des faits. De plus, en ayant maîtrisé certains outils d'analyse économique, il sera en mesure de développer sa propre opinion sur des enjeux économiques importants. C'est pourquoi l'élève doit pouvoir :

RAG 3 Évaluer des questions économiques.

L'économie influence grandement la vie de tout un chacun. Comprendre comment celle-ci fonctionne peut souvent paraître complexe, nous laissant désarmés lorsque vient le temps de porter un jugement sur de nombreux événements et de contribuer au débat. Grâce aux connaissances acquises, l'élève sera outillé pour mieux comprendre ces questions. Ceci lui permettra de développer un esprit critique et de contribuer d'une manière constructive aux débats liés directement ou indirectement aux questions économiques.

Répartition du temps d'apprentissage



■ RAG 1 - 30%

■ RAG 2 - 30%

■ RAG 3 - 40%

PLAN D'ÉTUDES

1

Résultat d'apprentissage général

Expliquer la nature de l'économie et de ses composantes

Vue d'ensemble

Ce premier résultat d'apprentissage vise à comprendre les fondements de l'économie. L'élève y étudie la nature même de l'économie, soit l'analyse des décisions visant à gérer les ressources rares afin de générer les bénéfices les plus importants possible.

Comme les ressources sont disponibles en quantité limitée, l'élève sera amené à comprendre qu'en économie de marché ou en économie mixte, la somme des actions individuelles (des consommateurs), des entreprises et des gouvernements, détermine l'utilisation de ces ressources. Ces actions s'insèrent dans un cadre où l'on retrouve trois lois fondamentales. Rappelons aussi que ce qui est bon pour un individu n'est pas nécessairement bon pour l'ensemble et vice-versa. Ceci génère parfois des conflits et permet de mieux comprendre enjeux les des débats économiques.

L'élève prendra conscience de divers types de systèmes économiques. Autrefois, et encore aujourd'hui dans certaines sociétés, on retrouve une économie traditionnelle visant

l'autosuffisance. Les régimes politiques épousant le communisme ont mis en place une économie planifiée. À l'opposé, une économie sans aucune intervention gouvernementale est une économie de marché. Par contre, dans à peu près tous les pays, on retrouve plutôt une économie mixte ou une économie de marché, mais avec une intervention du gouvernement plus ou moins grande, selon les cas.

Les divers régimes politiques sont parfois associés étroitement à un système économique. Par exemple, au régime communiste est généralement associée une économie planifiée. Les régimes socialistes et capitalistes sont plutôt liés à une économie de marché mixte. Une économie de marché « pure » n'existe à peu près pas. Finalement, le régime fasciste est associé à une économie mixte, mais dans un contexte non démocratique.

L'élève sera amené à comprendre comment se détermine l'équilibre sur le marché. L'offre et la demande jouent un rôle fondamental dans une économie de marché où on fait l'hypothèse que les entreprises cherchent à maximiser leurs

profits. Il importe donc de comprendre l'impact de divers changements sur la demande et sur l'offre et la détermination du prix par le biais de l'action de l'offre et de la demande.

Afin de comprendre la théorie de l'utilité du consommateur, l'élève étudiera les objectifs des consommateurs. La maximisation de leur utilité (que l'on appelle parfois bien-être ou satisfaction) est essentielle pour comprendre le comportement de ceux-ci. De plus, comme les décisions sont souvent liées non pas à savoir si on va acheter un bien ou non, mais plutôt à savoir quelle quantité d'un bien on va acheter, la notion d'utilité marginale est très importante.

L'élève aura à décrire le système bancaire canadien et expliquer comment les institutions contribuent à la création de la monnaie.

Finalement, l'élève explorera le métier d'économiste et les programmes qui offrent une formation en économie.

1. Résultat d'apprentissage général
Expliquer la nature de l'économie et de ses composantes

Résultats d'apprentissage spécifiques L'élève doit pouvoir :	Contenu d'apprentissage
1.1. Comprendre la nature de l'économie	<ul style="list-style-type: none"> • La science sociale qui traite de la rareté des ressources et des choix économiques • La recherche du bien-être maximal et utilisant le moins de ressources possible • Le coût d'option, soit ce qui est perdu lorsque l'on a choisi un plan d'action
1.2. Décrire trois lois économiques fondamentales	<ul style="list-style-type: none"> • La loi des coûts relatifs croissants (le coût pour augmenter la production d'un produit aura tendance à croître) • La loi des rendements décroissants (la production, générée par l'ajout d'une quantité supplémentaire d'un facteur de production, aura tendance à diminuer) • La loi des rendements croissants à l'échelle (lorsque la quantité de tous les facteurs de production augmente en même temps, la quantité produite aura tendance à augmenter dans une proportion supérieure)
1.3. Reconnaître qu'au centre de l'analyse économique reposent des choix individuels et collectifs que les agents doivent faire, compte tenu de la rareté des ressources, mais que ceux-ci ont divers impacts sur divers agents économiques	<ul style="list-style-type: none"> • Les décisions concernant les ressources de production (p. ex. : terre, matières premières, travail, capital physique, capital financier)
1.4. Distinguer les différents régimes (idéologies politiques) en fonction des caractéristiques identifiées dans le contenu d'apprentissage.	<ul style="list-style-type: none"> • Communisme ; propriété collective des moyens de production. La propriété privée est abolie • Socialisme ; propriété publique – ou contrôle – de la plupart des moyens de production • Capitalisme ; économie de marché libre avec un régime démocratique. • Fascisme ; économie de marché libre combinée à un régime politique non démocratique

1.5. Comprendre le rôle et l'importance de l'offre et de la demande ¹	<ul style="list-style-type: none">• La demande• L'offre (afin de maximiser les profits)• L'équilibre d'un marché entre l'offre et la demande<ul style="list-style-type: none">○ Les facteurs qui peuvent mener à un changement de la demande (p. ex. : changement de revenu, de goût, de préférence, d'attente)○ Les facteurs qui peuvent mener à un changement de l'offre (p. ex. : changement de coût de production, de la technologie)• Le lien entre l'offre, la demande et le prix
1.6. Comprendre la théorie de l'utilité du consommateur	<ul style="list-style-type: none">• La théorie de l'utilité, soit la satisfaction, liée à la consommation d'une certaine combinaison de biens et de services
1.7. Décrire le système financier canadien ¹	<ul style="list-style-type: none">• Le système bancaire canadien• La création vs l'impression de la monnaie par les institutions financières• L'importance de la monnaie dans l'économie ((instrument d'échange, mesure de valeur, réserve de valeur)
1.8. Explorer les différentes carrières et possibilités d'études postsecondaires associées au domaine de l'économie	<ul style="list-style-type: none">• Les possibilités de carrières• Les institutions et programmes (p. ex. : les programmes en économie, administration, finance, sociologie, sciences politiques ou autres à l'Université de Moncton).• les programmes en administration des affaires du CCNB

¹ Ce RAS ne demande pas de faire l'analyse en profondeur des composantes, mais plutôt un survol.

Vue d'ensemble

Le deuxième résultat d'apprentissage veut amener l'élève à analyser la prise de décisions économiques et leurs facteurs d'influence

Dans un premier temps, l'élève examinera le concept d'élasticité, outil nécessaire pour mieux comprendre l'impact de divers changements. Ce concept enseigne que parfois l'impact de certains changements est très important, alors que dans d'autres circonstances, l'impact peut être minime, voire nul. Ces incitatifs, parmi d'autres, jouent un rôle important dans les décisions de production des entreprises.

Même en économie de marché, le gouvernement a un rôle à jouer. Celui-ci se rend compte que parfois, le marché ne produit pas les résultats souhaités pour maximiser l'utilité des consommateurs, ou encore de groupes importants de consommateurs. Il choisira alors d'intervenir directement dans l'économie, par exemple, en établissant un prix plafond (ex. : contrôle du prix des loyers), un prix plancher

(ex. : salaire minimum), des subventions ou encore des quotas.

En analysant les prises de décisions économiques, l'élève sera amené à définir les principaux indicateurs mesurant la performance de l'ensemble de l'économie, comme le produit intérieur brut et le taux de chômage. L'élève pourra expliquer comment l'offre et la demande agrégées peuvent générer d'importantes fluctuations qui génèrent des cycles économiques. Ces fluctuations sont, entre autres, le résultat de changements au niveau de dépenses comme les importations, les exportations, les impôts et les taxes ainsi que l'épargne.

La politique budgétaire est souvent utilisée pour contrer les cycles économiques. L'économiste britannique John Maynard Keynes a identifié cet outil comme particulièrement pertinent en période de ralentissement économique. La politique budgétaire fait référence aux outils budgétaires à la disposition des gouvernements,

principalement ses dépenses et ses revenus. La politique budgétaire comporte toutefois des limites, comme le délai entre, par exemple, le ralentissement économique, l'identification du défi, l'identification des actions à prendre et finalement la mise en œuvre de ces actions.

Un autre outil à la disposition des gouvernements est la politique monétaire. Celle-ci tente d'influencer le système financier et de la monnaie. L'élève étudiera le rôle de la Banque du Canada, et expliquera le rôle et le fonctionnement de la politique monétaire.

La dernière partie de cette section du programme se concentre sur l'analyse du commerce international, les théories économiques portant sur le commerce international, les relations économiques internationales, particulièrement dans le contexte canadien (ex. : Organisation mondiale du commerce, ALÉNA) et les devises.

2. Résultat d'apprentissage général
Analyser la prise de décisions économiques et ses facteurs d'influence

<i>Résultats d'apprentissage spécifiques</i> L'élève doit pouvoir :	Contenu d'apprentissage
2.1. Reconnaître les différents systèmes économiques	<ul style="list-style-type: none"> • L'économie traditionnelle dont l'objectif principal est l'autosuffisance et, qui implique généralement le troc comme système d'échange • L'économie planifiée, dans laquelle les décisions économiques sont centralisées, comme par exemple l'ancienne Union soviétique, la Chine avant les réformes et Cuba • L'économie de marché, impliquant peu d'interventions gouvernementales • L'économie de marché mixte, dont les forces du marché sont influencées par certaines interventions gouvernementales, comme au Canada
2.2. Appliquer le concept d'élasticité par rapport aux agents économiques	<ul style="list-style-type: none"> • L'élasticité de la demande, qui représente l'ampleur de la variation de la quantité demandée suite à un changement du prix • L'étude des facteurs qui influencent l'élasticité de la demande • L'élasticité de l'offre qui représente l'ampleur de la variation de la quantité offerte suite à un changement de prix • L'étude des facteurs qui influencent l'élasticité de l'offre
2.3. Comprendre pourquoi et comment le gouvernement intervient parfois dans les marchés	<ul style="list-style-type: none"> • Explication de la justification, dans certaines circonstances, d'une intervention gouvernementale • Les externalités (lorsque les actions d'un acteur économique génèrent des coûts que celui-ci n'a pas à assumer ou encore des bénéfices pour lesquels il n'est pas rémunéré) • Les prix plafonds, ou prix maximums • Les prix planchers, ou prix minimums • Les subventions et les quotas
2.4. Analyser les caractéristiques des différents marchés	<ul style="list-style-type: none"> • Monopole, concurrence parfaite, concurrence monopolistique, oligopole <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre et taille des entreprises sur le marché ○ Degré de similitude du produit sur le marché ○ Contrôle de l'entreprise sur les prix ○ Facilité à accéder à un marché ou à le quitter ○ Concurrence ne portant pas sur les prix

2.5. Comprendre les différents indicateurs économiques dans le calcul du bien-être économique	<ul style="list-style-type: none">• Ce qui est mesuré dans le produit intérieur brut (PIB).• L'indicateur du marché du travail (taux de chômage, plein emploi, etc.)• L'indice des prix à la consommation• L'indice du développement humain (IDH)• Croissance vs développement
2.6. Analyser l'application de la politique budgétaire au Nouveau-Brunswick et au Canada	<ul style="list-style-type: none">• Les grandes composantes des budgets provincial et fédéral (revenus et dépenses)• Les options budgétaires du gouvernement (budget déficitaire, budget excédentaire, budget équilibré, etc.)
2.7. Analyser la politique monétaire au Canada	<ul style="list-style-type: none">• Les objectifs de la Banque du Canada• Les actions de la Banque du Canada
2.8. Analyser les avantages et les inconvénients du commerce international	<ul style="list-style-type: none">• Les arguments favorisant le commerce international et les restrictions commerciales<ul style="list-style-type: none">○ OMC○ ALÉNA comme exemple d'un accord commercial régional
2.9. Analyser les principaux facteurs qui influencent les taux de change	<ul style="list-style-type: none">• Les causes de fluctuation des taux de change<ul style="list-style-type: none">○ Les taux d'intérêt○ La balance des paiements (exportations et importations)

3 *Résultat d'apprentissage général* Évaluer des questions économiques

Vue d'ensemble

Le troisième résultat d'apprentissage cherche à amener l'élève à évaluer des questions économiques importantes comme celles du salaire, de l'inflation et de l'équité.

L'analyse de deux événements charnières est primordiale en matière d'intervention du gouvernement dans l'économie, soit la Grande Dépression économique des années 1930 et le développement de l'État-providence. Avant la crise des années 1930, la pensée dominante en économie était que les forces du marché pouvaient rétablir l'équilibre. L'économiste britannique John Maynard Keynes fit la démonstration que ce n'était pas le cas, et la crise des années 1930 lui donna raison. Selon Keynes, en période de ralentissement économique, le gouvernement doit stimuler l'économie. Après la Deuxième Guerre

mondiale, et en partie découlant de la théorie keynésienne, on développa dans de nombreux pays – et sous des formes diverses – l'État-providence, soit une multitude de programmes gouvernementaux ayant des impacts autant économiques que sociaux.

Pour financer ses activités, le gouvernement peut soit emprunter, soit aller chercher des revenus auprès des divers agents économiques. L'élève examinera les divers types d'imposition.

Les mesures de l'emploi seront étudiées, par exemple le taux de chômage et le plein emploi, les types de chômage et les coûts de celui-ci.

La notion d'équité est également analysée. On fait ici référence à la distribution du revenu entre

individus, entre régions, entre générations. On s'intéresse aux facteurs responsables de l'inégalité des revenus et à la pauvreté au Canada.

L'élève sera amené à évaluer l'impact de l'activité humaine sur le développement durable, et analyser l'impact des externalités dans le contexte de l'environnement et des outils à la disposition des gouvernements pour tenter d'améliorer la situation.

Enfin, les principales caractéristiques de l'économie acadienne seront étudiées.

Tout au long du cours, l'élève pourra faire l'analyse de questions économiques actuelles, dont les sujets peuvent être modifiés selon l'actualité.

3. Résultat d'apprentissage général
Évaluer des questions économiques

<i>Résultats d'apprentissage spécifiques</i> L'élève doit pouvoir :	Contenu d'apprentissage
3.1. Expliquer les facteurs qui influencent les salaires	<ul style="list-style-type: none"> • Comment se déterminent les salaires • Le concept de capital humain <ul style="list-style-type: none"> ○ L'importance de la formation • Les syndicats
3.2. Évaluer l'impact de l'évolution de l'intervention du gouvernement dans l'économie	<ul style="list-style-type: none"> • Deux événements clés dans l'évolution de l'intervention du gouvernement dans l'économie : la réponse à la grande dépression des années 1930 et le développement de l'État-providence
3.3. Définir les principales sources de revenus des trois paliers du gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> • Les types d'imposition (impôt sur le revenu des particuliers et des entreprises, taxes de vente, etc.) • Préciser l'importance des sources de revenu • L'impact des niveaux de taxation – sources de revenu...ou encore impacts que des décisions ont au niveau des revenus
3.4. Déterminer les formes, les causes et les effets de l'inflation, de la déflation et du chômage	<ul style="list-style-type: none"> • L'inflation • L'emploi et les taux de chômage • Les limites des données relatives à l'emploi • Les types de chômage et le plein emploi • Les coûts du chômage • L'expansion et la récession de l'économie

Programme d'études : Introduction à l'économie (2016)

3.5. Expliquer la notion d'équité et les facteurs qui l'influencent	<ul style="list-style-type: none">• L'équité (distribution du revenu entre individus, régions, générations, etc.)• Le revenu moyen• Les facteurs responsables de l'inégalité des revenus• La pauvreté au Canada
3.6. Expliquer comment l'économie analyse les défis environnementaux et propose de s'y attaquer	<ul style="list-style-type: none">• L'impact de l'activité humaine sur le développement• Le développement durable• Les externalités négatives• Les coûts marginaux sociaux (quand, en présence d'externalité, le coût marginal pour la société est différent que le coût marginal pour l'acteur)• Les outils dont dispose le gouvernement (les subventions, les taxes, la réglementation)
3.7. Analyser les principales caractéristiques de l'économie acadienne	<ul style="list-style-type: none">• La pêche• La forêt• L'entrepreneuriat• Les institutions acadiennes (UNI - La caisse populaire acadienne ltée), Université de Moncton, Conseil économique du Nouveau-Brunswick)• L'impact du programme Chances égales pour tous de Louis-J. Robichaud
3.8. Analyser des réalités sociétales actuelles	<ul style="list-style-type: none">• Questions d'actualité, par exemple :<ul style="list-style-type: none">○ Le taux d'intérêt, le prix du baril de pétrole, l'impact de la variation du taux de change sur l'économie de la province, l'exode des travailleurs du Nouveau-Brunswick, la dénatalité en Acadie, l'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'impact des changements climatiques, l'endettement massif du consommateur, la précarité de l'emploi, les achats via internet (aux É.-U.)

GLOSSAIRE

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) : Processus de négociation débuté en 1947 et qui, par le biais de plusieurs cycles de négociation, mena à la diminution des obstacles au commerce international. Il fut remplacé par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1995.

Actions : Parties d'une société par actions, détenues par les propriétaires (actionnaires). Les profits de la société par actions sont généralement distribués en fonction du pourcentage d'actions détenues.

Agents économiques : Les agents économiques sont les acteurs que l'on décrit en quelques grandes catégories comme les entreprises, les travailleurs et travailleuses, les consommateurs et consommatrices et les gouvernements.

Assurance-emploi : Un programme du gouvernement canadien qui offre des prestations (un revenu) à des personnes en chômage, pour autant qu'elles rencontrent certains critères.

Balance commerciale : La valeur des exportations de biens et services d'un pays moins la valeur des importations de celui-ci, pour une période de temps donnée.

Balance des paiements : Le solde des entrées et sorties de fonds d'un pays, qui combine trois éléments : le compte courant, le compte capital et le compte financier.

Banque centrale : L'institution qui a la responsabilité de gérer la politique monétaire d'un pays. Elle peut avoir d'autres responsabilités comme l'impression des billets de banque.

Barrières commerciales : Mesures prises pour limiter les importations provenant d'autres pays.

Barrière tarifaire : Barrière commerciale qui utilise un tarif pour atteindre son objectif de limiter les importations. Elle prend généralement la forme d'une taxe « à la frontière ».

Biens complémentaires : Bien que l'on utilise avec un autre (ex. : café et lait, ordinateur et logiciel).

Biens substitués : Bien que l'on peut utiliser au lieu d'un autre (ex. : café ou thé, jus d'orange ou jus de pomme).

Budget déficitaire : Lorsque le gouvernement a des dépenses plus élevées que ses revenus. Le manque à gagner est comblé en empruntant.

Budget équilibré : Lorsque les dépenses du gouvernement sont égales à ses revenus.

Budget excédentaire : Lorsque les revenus du gouvernement sont supérieurs à ses dépenses. Il lui reste donc des fonds à la fin de l'exercice financier (un surplus).

Capital humain : Les éléments (par exemple, le talent, les compétences et la formation) qui font qu'un individu peut contribuer à produire des biens et des services.

Capitalisme : Le système économique où les propriétaires d'entreprises sont motivés par l'obtention des profits les plus élevés possible.

Chômage : Situation où une personne sans emploi cherche activement pour en avoir un.

Communisme : Un système politique d'extrême gauche fondé sur les écrits de Karl Marx et où le gouvernement est propriétaire des moyens de production.

Compte capital : La partie du compte de la balance des paiements qui comprend les transactions d'avoirs non financiers (comme les brevets et les héritages) ainsi que le capital financier (comme les remises de dette et les aides à l'investissement).

Compte courant : La partie du compte de la balance des paiements qui comprend les importations et exportations de biens et services, et les revenus du travail et du capital.

Compte financier : La partie du compte de la balance des paiements qui comprend les investissements directs étrangers, les placements de portefeuille, et autres flux financiers.

Concurrence monopolistique : Marché où les produits ne sont pas identiques, et où il y a de la concurrence. Par exemple, les restaurants d'un quartier sont différents – et les consommateurs sont conscients de ces différences – mais se font concurrence.

Consommation : Lorsque le consommateur utilise des biens ou services.

Coopérative : Une entreprise qui est la propriété de ses utilisateurs ou de ses travailleurs et où tous les membres ont un poids égal au niveau des votes.

Coût d'option : La valeur de ce à quoi on renonce en prenant une décision. C'est la valeur des alternatives que nous n'avons pas choisies.

Coût marginal social (CMS) : Le coût additionnel pour la société lié à la production d'une unité supplémentaire.

Coût marginal : Le coût additionnel découlant de la production d'une unité supplémentaire.

Coût privé marginal (CPM) : Le coût additionnel que doit payer l'entreprise suite à l'augmentation de la production d'une unité supplémentaire.

Coût unitaire de main-d'œuvre : Le coût d'une unité de main-d'œuvre, généralement mesurée en temps. Par exemple, le salaire horaire, le salaire hebdomadaire, le salaire mensuel, etc.

Croissance économique : Augmentation de la production des biens et services.

Cycles économiques : Phénomène où la croissance économique connaît des fluctuations. On a quatre phases : un sommet, une récession, un creux et une expansion.

Déficit : Situation où pendant une période de temps donné les dépenses sont supérieures aux revenus. On mesure son importance en valeur monétaire.

Demande : Les combinaisons de quantité de biens ou services que les consommateurs sont prêts à acheter pour divers prix.

Demande agrégée : La demande totale de tous les produits et services générés par une économie.

Démocratie : Un système politique où le gouvernement est élu librement.

Dépression : Une récession pour une longue période, résultant en une diminution importante du niveau d'activité économique.

Développement durable : Un développement économique qui répond aux besoins présents, sans pour autant hypothéquer la qualité de vie des générations futures.

Développement économique : Une amélioration de la qualité de vie des populations, incluant une croissance économique permettant une augmentation du niveau de vie.

Dictature : Un système politique où une seule personne détient tout le pouvoir dans un pays.

Économie de marché : Un système économique où les actions individuelles des agents économiques sur le marché déterminent l'allocation des ressources.

Économie d'échelle : Quand une entreprise peut augmenter sa production sans avoir à augmenter ses facteurs de production d'un pourcentage équivalent. Par exemple, on peut doubler la production sans avoir à doubler les facteurs de production.

Économie mixte : Un système économique où l'on retrouve un important rôle pour l'économie de marché, mais où le gouvernement intervient également dans l'activité économique.

Économie planifiée : Un système économique où les décisions de production sont prises par des planificateurs gouvernementaux.

Économie traditionnelle : Un système économique où les activités économiques sont essentiellement liées aux activités de base (se nourrir, se loger et se vêtir).

Efficace (utilisation des ressources) : Une utilisation des ressources qui atteint l'objectif d'efficacité.

Efficacité : L'utilisation des ressources en minimisant le gaspillage, c'est-à-dire l'utilisation optimale des ressources.

Efficente (utilisation des ressources) : Produire en utilisant un minimum de ressources.

Élasticité-prix de la demande : La variation de la quantité demandée suite à une légère variation du prix.

Élasticité-prix de l'offre : La variation de la quantité offerte suite à une légère variation du prix.

Entreprise : Une entité active dans la production et/ou la vente de biens et/ou services.

Entreprise d'État : Une entreprise propriété du gouvernement.

Entreprise individuelle : Une entreprise propriété d'un individu.

Entreprise multinationale : Une entreprise qui opère dans plusieurs pays.

Entreprise privée : Une entreprise propriété d'intérêts privés et non gouvernementale.

Équité : Une notion se référant à un résultat considéré juste et équitable.

État-providence : Une philosophie voulant que le gouvernement mette en œuvre des actions pour venir en aide aux personnes vulnérables, en plus de rendre plus généralement accessibles des services comme l'éducation et la santé.

Exportations : Vente de biens et services à l'extérieur du pays.

Externalité : Situation où un ou des individus (tiers parties) ont un impact (positif ou négatif) découlant de la production ou la consommation d'un bien ou d'un service et où ces individus ne sont ni producteur ni consommateur du bien ou du service en question.

Externalité négative : Externalité qui a un impact négatif sur les tiers parties.

Externalité positive : Externalité qui a un impact positif sur les tiers parties.

Extrants : Éléments résultant du processus de production.

Facteurs de production : Les éléments utilisés dans le processus de production, comme la terre, la main-d'œuvre, le capital physique (machines, équipement, etc.) et le capital financier.

Fascisme : Un système politique de l'extrême-droite, combinant une économie de libre marché avec une forme de gouvernement non démocratique.

Fuite : Pour une région ou pays donné, la part des revenus qui n'est pas dépensée dans cette économie, mais ailleurs ou encore dans une autre période (ex. : épargne, paiements de taxes et d'impôt, achats de produits de l'étranger).

Importation : L'achat d'un bien ou service provenant d'un autre pays.

Indice des prix à la consommation (IPC) : Un indice qui mesure la variation des prix des biens et services de consommation.

Indice du développement humain (IDH) : Indice développé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) visant à mesurer le niveau de développement des pays en intégrant trois catégories de variables : une vie longue et saine, l'acquisition de connaissances et un niveau de vie décent.

Industrie primaire : Activité économique liée à l'exploitation des ressources naturelles (généralement : agriculture, pêches, mines et forêt).

Industrie secondaire : Activité économique où l'on retrouve une transformation, essentiellement le secteur manufacturier.

Industrie tertiaire : Activité économique où on ne produit pas un bien mais plutôt un service.

Inflation : Une augmentation de la moyenne des prix.

Injection : Dépenses qui s'ajoutent aux dépenses régulières d'une économie et qui peuvent prendre, par exemple, la forme d'un projet de construction, d'une dépense gouvernementale supplémentaire ou de revenus découlant d'exportations.

Intrant : Une ressource productive, telle que la terre, la main-d'œuvre ou le capital, utilisée pour fournir une production.

Investissement : Dépense qui a pour résultat d'augmenter la capacité de production.

Keynésianisme : École de pensée découlant des écrits de l'économiste britannique John Maynard Keynes selon laquelle les forces du marché laissées à elles seules ne produiront pas un résultat optimal, justifiant une certaine intervention gouvernementale.

Loi de la demande : Loi économique selon laquelle la quantité demandée d'un bien varie généralement inversement avec son prix, les autres facteurs étant constants.

Loi de l'offre : Loi économique selon laquelle la quantité offerte d'un bien varie généralement proportionnellement à son prix, les autres facteurs étant constants.

Loi des rendements décroissants : Loi économique indiquant qu'éventuellement l'ajout d'un facteur de production – quand les autres facteurs de production restent constants – générera des augmentations de production de moins en moins importantes.

Long terme : Une période de temps suffisamment longue pour que tous les facteurs de production soient variables. Il n'y a alors aucun facteur en quantité fixe.

Manque à gagner : La différence entre les revenus et les dépenses, lorsque les dépenses sont supérieures aux revenus.

Marché : Lieu, physique ou virtuel, où se rencontrent acheteurs et vendeurs.

Méthode scientifique : Méthode d'étude permettant de faire des découvertes dans le domaine des sciences naturelles et des sciences sociales (qui comprend l'économie) et qui compte quatre étapes : l'observation, la collecte de données, l'explication et la vérification.

Mondialisation : Phénomène décrivant la croissance des échanges entre pays, que ce soit au niveau du commerce international, de l'expansion des entreprises multinationales ou du mouvement international de capitaux financiers.

Monopole : Quand un produit ou un service est, sur un marché, offert par une seule entreprise. Cette dernière peut alors, par ses actions, influencer le prix du bien ou service en question sur ce marché.

Niveau de vie : Reflet de la capacité des gens à se procurer les biens et services qu'ils désirent afin de répondre à leurs besoins et désirs.

Nations Unies : Fondée en 1945 après la Seconde Guerre mondiale, l'Organisation des Nations Unies regroupe à peu près tous les pays du monde et a parmi ses objectifs la sécurité internationale, le développement économique, les droits de la personne et la paix mondiale.

Obligations : Titres liés à un emprunt. Il s'agit d'un document donnant droit à un remboursement, généralement d'un gouvernement ou d'une entreprise.

Offre : Les combinaisons de quantité de biens ou services que les producteurs sont prêts à vendre pour divers prix.

Offre agrégée : L'offre totale de tous les produits et services générés par une économie.

Oligopole : Situation où l'on n'a que quelques entreprises qui offrent un bien ou un service sur un marché donné.

Organisation mondiale du commerce (OMC) : Créée en 1995, l'OMC succède au GATT. Son objectif principal est de favoriser une croissance du commerce international.

Paiement : Déboursé d'argent.

Placement de portefeuille : Des actions d'entreprises, obligations et autres valeurs détenues.

Politique budgétaire : Les décisions gouvernementales en matière de dépenses et de revenus.

Politique monétaire : Les décisions gouvernementales, normalement déléguées à la banque centrale, en matière de taux d'intérêt et de monnaie.

Politiques de stabilisation : Politiques gouvernementales ayant comme objectif de diminuer l'ampleur des fluctuations, à la hausse ou à la baisse, de l'activité économique.

Population active : La population en âge de travailler qui, soit a un emploi, soit cherche un emploi.

Prix d'équilibre : Prix qui fait en sorte que la quantité offerte est égale à la quantité demandée.

Prix plafond : Le prix maximal permis par une réglementation gouvernementale.

Prix plancher : Le prix minimum permis par une réglementation gouvernementale.

Productivité : La quantité de production générée par un facteur de production.

Produit intérieur brut (PIB) : La valeur de la production de biens et services sur un territoire pour une période donnée.

Produit intérieur brut (PIB) réel : La valeur réelle de la production de biens et services sur un territoire pour une période donnée, c'est-à-dire en déduisant l'inflation (augmentation du niveau des prix).

Produit national brut (PNB) : La valeur de la production de biens et services par les citoyens d'un pays pour une période donnée, peu importe où cette production a lieu (au pays ou ailleurs).

Protectionnisme : Mesures visant à limiter les importations dans un pays.

Rareté : Phénomène décrivant une situation où la quantité d'un bien ou d'un service disponible est limitée.

Récession : Lorsque le niveau de production réel (sans compter l'inflation) diminue pour deux trimestres (périodes de 3 mois) de suite.

Recette : Revenus d'une entreprise ou d'un gouvernement.

Recette fiscale : Revenus gouvernementaux provenant de taxes ou d'impôts.

Rendements constants à l'échelle : Lorsqu'en augmentant tous les facteurs de production d'un certain pourcentage, on augmente la production d'un pourcentage équivalent.

Rendements croissants à l'échelle : Lorsqu'en augmentant tous les facteurs de production d'un certain pourcentage, on augmente la production d'un pourcentage supérieur.

Rendements décroissants à l'échelle : Lorsqu'en augmentant tous les facteurs de production d'un certain pourcentage, on augmente la production d'un pourcentage inférieur.

Socialisme : Un système politique de la gauche modérée qui préconise la propriété publique des principaux moyens de production, propriété qui doit être obtenue d'une façon pacifique et démocratique.

Stagflation : Lorsque le taux d'inflation est élevé et le taux de croissance économique est faible.

Société multinationale : Entreprise qui produit dans plusieurs pays.

Surplus du consommateur : Concept mesurant la différence entre ce qu'un consommateur est prêt à payer pour un bien et ce qu'il paie effectivement.

Syndicat : Regroupement de personnes – souvent des travailleurs et travailleuses – avec comme objectif la défense de leurs intérêts communs.

Taux de change : Le prix d'une devise par rapport à une autre devise.

Théorie de l'utilité : Une théorie économique qui s'intéresse à l'utilité des consommateurs liée à sa consommation. L'utilité est parfois appelée satisfaction ou bien être.

Théorie de l'utilité marginale : Voir utilité marginale.

Utilité marginale : C'est l'utilité découlant de la dernière unité consommée. L'utilité est parfois appelée satisfaction ou bien être.

RESSOURCES

Manuel obligatoire :

Bade, R., Parkin, M., Bienvenu, R. *Initiation à l'économie*, 3e édition. Éditions du Renouveau Pédagogique Inc., 2013.

Bogota, A., Hawkes, C., Mahoney, R., Piper, J. *Économie contemporaine: les grands enjeux*. Traduit de l'anglais par Anne Courtois et Peggy Brenier. Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 2004.

Autres documents :

Beaudin, Maurice et André Leclerc. 2003. « Économie acadienne contemporaine » dans L'Acadie des Maritimes. Jean Daigle (ed.). Moncton: Éditions d'Acadie. p.251-297.

Beauregard, Henri. 2013. Relations économiques internationales. Saint-Laurent, Qc. : ERPI.

Beauregard, Henri et Collaborateurs. 2003. L'individu et l'économie : fondements économiques de la vie en société. Laval, Qc. : Beauchemin.

Desjardins, Pierre-Marcel, Michel Deslieries et Ronald C. LeBlanc. 1993. « Les Acadiens et l'économie; de la colonisation à 1960 » dans L'Acadie des Maritimes. Jean Daigle (ed.). Moncton: Éditions d'Acadie. p.207-249.

Dumas, Alain et Renaud Bouret. 2009. Économie globale. Saint-Laurent, Qc. : ERPI.

Fillion, Gérald. 2014. Vos questions sur l'économie : 75 questions, 75 réponses. La Presse.

Mankiw, N. Gregory, Germain Belzile et Benoît Pépin. 2014a. Principes de macroéconomie (2e édition). Montréal, Qc. : Modulo.

Mankiw, N. Gregory, Germain Belzile et Benoît Pépin. 2014b. Principes de microéconomie (2e édition). Montréal, Qc. : Modulo.

Parkin, Michael, Robin Bade et Benoît Carmichael. 2011. Introduction à la macroéconomie moderne (4e édition). Saint-Laurent, Qc. : ERPI.

Parkin, Michael, Robin Bade et Patrick Gonzalez, 2010. Introduction à la microéconomie (4e édition). Saint-Laurent, Qx. ERPI.

Quelques sites web :

http://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition_actif-economique.html (Définitions de termes économiques).

<http://www.banqueducanada.ca/multimedia/banque-canada-peut-compter-sur-elle/> (Banque du Canada offrant des vidéos portant sur les actions de la Banque du Canada, la monnaie et la politique monétaire).

<http://education.francetv.fr/videos/bretton-woods-l-hegemonie-du-dollar-americain-v107374> (Vidéos sur des thèmes comme le dollar américain, le marché des changes ou les accords de Bretton Woods).

Programme d'études : Introduction à l'économie (2016)

<http://www.desjardins.com/videos/index.jsp#> (Mouvement Desjardins offrant des vidéos sur des thèmes comme l'offre et la demande et l'origine de l'argent, à l'onglet « Coopmoi »).

<http://www.xerficanal-economie.com/> (Vidéos – souvent sous la forme d'entrevue ou de conférence – portant sur des thèmes d'actualité, dans perspective française/européenne. Le niveau est un peu plus universitaire).

<http://www.umoncton.ca/umcm-fass-economie/> (Département d'économie de l'Université de Moncton).

http://www.wto.org/french/res_f/webcas_f/webcas_f.htm (Organisation mondiale du commerce (OMC) où on retrouve quelques vidéos en français portant sur l'OMC et le commerce international.)

<http://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (Industrie Canada offrant des données sur les exportations et les importations, pour le Canada et toutes les provinces, par industrie et par produit)

<http://www.un.org/youthenvoy/fr/2013/08/pnud-programme-nations-unies-developpement/> (Programme des nations unies pour le développement qui présente l'indice de développement humain - IDH)

BIBLIOGRAPHIE PROPRE À LA DISCIPLINE

BADE, R., PARKIN, M., BIENVENU, R. *Initiation à l'économie, 3^e édition*. Éditions du Nouveau Pédagogique Inc., 2013.

BEAUDIN, M., LECLERC, A. *Économie acadienne contemporaine dans l'Acadie des Maritimes*. Jean Daigle (ed.). Moncton, Les Éditions d'Acadie, 1993

BOGOTA, A., HAWKES, C., MAHONEY, R., PIPER, J. *Économie contemporaine: les grands enjeux*. Traduit de l'anglais par Anne Courtois et Peggy Brenier. Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 2004.

BEAUREGARD, H. *Relations économiques internationales*. Saint-Laurent, Éditions du Nouveau Pédagogique Inc., 2013.

BEAUREGARD, H., CROTEAU, P., L'individu et l'économie : fondements économiques de la vie en société. Laval, Beauchemin, 2003.

DESJARDINS, P.-M., DESLIERRES, M., LEBLANC, R. *Les Acadiens et l'économie; de la colonisation à 1960 dans L'Acadie des Maritimes*. Jean Daigle (ed.). Moncton, Éditions d'Acadie, 1993

DUMAS, A., BOURET, R., *Économie globale*. Éditions du Nouveau Pédagogique Inc., 2009.

FILLION, G., Vos questions sur l'économie : 75 questions, 75 réponses. La Presse, 2014.

MANKIEW, N. G., BELZILE, G., PÉPIN, B., *Principes de macroéconomie (2^e édition)*. Montréal, Modulo, 2014.

PARKIN, M., BADE, R., CARMICHAEL, B., *Introduction à la macroéconomie moderne (4^e édition)*. Éditions du Nouveau Pédagogique Inc., 2011.

PARKIN, M., BADE, R., GONZALEZ, P., *Introduction à la microéconomie (4^e édition)*. Éditions du Nouveau Pédagogique Inc, 2010.

BIBLIOGRAPHIE COMMUNE

ALLAIN, M. Prendre en main le changement, stratégies personnelles et organisationnelles, Montréal, Éditions Nouvelles, 1999.

ARMSTRONG, T. *Les intelligences multiples dans votre classe*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1999

ARPIN, L., CAPRA, L. Être prof, moi j'aime ça! Les saisons d'une démarche de croissance pédagogique, Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 1994.

ASCD. *Education in a New Era*, Alexandria (USA) Edited by Ronald S Brandt, 2000.

BARTH, Britt-Mari, *Le savoir en construction*, Paris, Éditions Ritz, 1993.

BERTRAND, Y., VALOIS, P. *Fondements éducatifs pour une nouvelle société*, Montréal, Éditions Nouvelles, 1999.

BLACK, P., WILIAM, D. Inside the black box – Raising standards through classroom assessment, Phi Delta Kappas, Octobre 1998.

BOUYSSOU, G., ROSSANO, P., RICHAUDEAU, F. *Oser changer l'école*, St-Amand-Montréal, Albin Michel, 2002.

BROOKS, J.G., BROOKS, M.G. The Case for Constructivist Classroom, In search of Understanding, Alexandria (USA), ASCD, 2000.

CARON, J. Quand revient septembre, Guide sur la gestion de la classe participative, Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 1994.

CARON, J. *Quand revient septembre, Recueil d'outils organisationnels*, Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 1996.

CODDING, D.D., MARSH, J.B. *The New American High School*, Thousand Oaks, California, Corwin Press Inc., 1998.

COHEN, E.G. Le travail de groupe, stratégies d'enseignement pour la classe hétérogène, Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 1994.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Développer une compétence éthique pour aujourd'hui: une tâche essentielle*, avis au ministère de l'Éducation du Québec, 1990.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Éduquer à la citoyenneté*, avis au ministère de l'Éducation du Québec, 1998.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Pour une meilleure réussite scolaire des garçons et des filles*, avis au ministère de l'Éducation du Québec, 1999.

DAWS, N., SINGH, B. "Formative assessment: to what extent is its potential to enhance pupils' science being realized?" *School Science Review*, Vol. 77, 1996.

DEVELAY, M. *Donner du sens à l'école*, 2^e édition, Paris, Éditions sociales françaises, 1998.

DORE, L., MICHAUD, N., MUKARUGAGI, L. *Le portfolio, évaluer pour apprendre*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2002.

DOYON, C., LEGRIS-JUNEAU, D. *Faire participer l'élève à l'évaluation de ses apprentissages*, France, Chronique Sociale, 1991.

FARR, R., TONE, B. *Le portfolio, au service de l'apprentissage et de l'évaluation*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1998.

FUCHS, L., FUCHS, D. "Effects of systematic formative evaluation: A meta-analysis", *Exceptional children*, vol. 53, 1986.

FULLAN, M. *Change Forces, Probing The Depths Of Education Reform*, Philadelphia (USA) Falmer Press, 1997.

FULLAN, M. *Change Forces, The Sequel*, Philadelphia (USA) Falmer Press, 1999.

FULLAN, M., HARGREAVES, A. *What's Worth Fighting For? Working Together For Your School*, Ontario, 1992.

GOSSEN, D., ANDERSON, J. *Amorcer le changement, un nouveau leadership pour une /Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1998.*

FUCHS, L., FUCHS, D. "Effects of systematic formative evaluation: A meta-analysis", *Exceptional children*, vol. 53, 1986.

FULLAN, M. *Change Forces, Probing The Depths Of Education Reform*, Philadelphia (USA) Falmer Press, 1997.

FULLAN, M. *Change Forces, The Sequel*, Philadelphia (USA) Falmer Press, 1999.

FULLAN, M., HARGREAVES, A. What's Worth Fighting For? Working Together For Your School, Ontario, 1992.

GOSSSEN, D., ANDERSON, J. *Amorcer le changement, un nouveau leadership pour une école de qualité*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1998.

HERMAN, J.L., ASCHBACKER, P.R., WINTERS, L. *A practical guide to alternative assessment*, Alexandria, VA: Association for Supervision and Curriculum Development, 1992.

HIVON, R. L'évaluation des apprentissages, réflexion, nouvelles tendances et formation, Montréal, Les Éditions ESKS, 1993.

HOERR, T. *Intégrer les intelligences multiples dans votre école*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2002.

HOWDEN, J., KOPIEC, M. Ajouter aux compétences, enseigner, coopérer et apprendre au postsecondaire, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2000.

HOWDEN, J., KOPIEC, M. *Cultiver la collaboration, un outil pour les leaders pédagogiques*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2002.

HOWDEN, J., MARTIN, H. *La coopération au fil des jours, des outils pour apprendre à coopérer*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1997.

JENSEN, E. *Le cerveau et l'apprentissage*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2001.

JEWETT, Ann, Linda BAIN et Catherine ENNIS. *The Curriculum Process In Physical Education*, Dubuque, Wm. C. Brown, 1985.

LAMBERT, L. *Building Leadership Capacity in School*, Alexandria (USA), ASCD, 1998.

LAPORTE, DANIELLE et LISE SÉVIGNY. Comment développer l'estime de soi de nos enfants: journal de bord à l'intention des parents, Montréal, Hôpital Sainte-Justine, 1993.

LE CONFERENCE BOARD DU CANADA. Compétences relatives à l'employabilité 2000 plus : ce que les employeurs recherchent, brochure 2000E/F, Ottawa.

LECLERC, M. Au pays des gitrans, recueil d'outils pour intégrer l'élève en difficulté dans la classe régulière, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2001.

LEGENDRE, RENALD. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 2^e édition, Montréal/Paris, Guérin/Eska, 1993.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK. *L'école primaire*, octobre 1995

MORISSETTE, R. *Accompagner la construction des savoirs*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2002.

MORISSETTE, DOMINIQUE et MAURICE GINGRAS. *Enseigner des attitudes? Planifier, intervenir, évaluer*, Presses de l'Université Laval, 1989.

MULLER, F. [en ligne]
<http://parcours-diversifies.scola.ac->

paris.fr/AEFE/evaluation_formative.htm (page consultée le 27 mars 2003).

NOISSEUX, G. Les compétences du médiateur comme expert de la cognition, Ste-Foy (QC), MST Éditeur, 1998.

NOISSEUX, G. Les compétences du médiateur pour réactualiser sa pratique professionnelle, Ste-Foy (QC) MST Éditeur, 1997.

PALLASCIO, R., LEBLANC, D. *Apprendre différemment*, Laval (QC), Éditions Agence D'Arc, 1993.

PERRENOUD, PHILIPPE. *Construire des compétences dès l'école*, Paris, ESF éditeur, 1997.

PERRENOUD, PHILIPPE. *Dix nouvelles compétences: Invitation au voyage*, Paris, ESF éditeur, 2000.

PERRENOUD, PHILIPPE. *La pédagogie à l'école des différences*, Coll. « Pédagogies », Paris, Éditeur ESF, 1995.

PERRENOUD, PHILIPPE. L'évaluation des apprentissages : de la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages. Entre deux logiques. Bruxelles : De Boeck, Paris : Larcier, 1998.

PERRENOUD, PHILIPPE. *Pédagogie différenciée : des intentions à l'action*, coll. Pédagogies en développement, Paris, ESF éditeur, 1997b.

PRZEMYCKI, H. *Pédagogie différenciée*, Paris, Éditions Hachette, 1993.

SAINT-LAURENT, L., GIASSON, J., SIMARD, C., DIONNE, J.J., ROYER, É., et collaborateurs. *Programme d'intervention auprès des élèves à*

Programme d'études : Introduction à l'économie (2016)

risque, une nouvelle option éducative, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur Ltée, 1995.

SCALLON, G. *L'évaluation formative*, Éditions du Renouveau Pédagogique Inc., 2000.

SOUSA, D.A. *Le cerveau pour apprendre*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1994.

TARDIF, J., CHABOT, G. *La motivation scolaire : une construction personnelle de l'élève*, ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, 2000.

TARDIF, J., *Le transfert des apprentissages*, Montréal, Les Éditions Logiques, 1999.

TOMLINSON C.A., DEIRSKY, A.S., *Leadership for Differentiating School and Classrooms*, ASCD, 2000.

TOMLINSON, C.A. *How to Differentiate Instruction in Mixed-Ability Classrooms*, 2^e édition, ASCD, 2001.

TOMLINSON, C.A. *The Differentiated Classroom: Responding to the Needs of all Learners*, ASCD, 1999.

VIAU, R. *La motivation en contexte scolaire*, Saint-Laurent (QC) ERPI, 1994.

Vie pédagogique, avril-mai 2002.

YVROUD, G. [en ligne]
<http://maison.enseignants.free.fr/pages/documents/articuleevaform.PDF> (page consultée le 27 mars 2003).